

Cercle d'histoire  
d'archéologie et de  
folklore d'Uccle  
et environs



25  
Geschied- en  
heemkundige kring  
van Ukkel  
en omgeving

# UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Mars — Maart 1987

Numéro 115



# UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,  
d'archéologie et de folklore  
d'Uccle et environs, a.s.b.l.

Rue Robert Scott, 9

1180 Bruxelles

Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30

mars 1987 - n° 115

Orgaan van de Geschied- en  
Heemkundige Kring van Ukkel  
en omgeving, v.z.w.

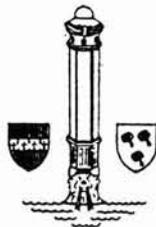
Robert Scottstraat 9

1180 Brussel

Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30

maart 1987 - nr 115

## S O M M A I R E - I N H O U D



- Uccle avant 1300, d'après Verbesselt (seconde partie)  
par Patrick Ameeuw p. 2
- La campagne de M. de Broich (ancien Sirooppot) - suite  
par Jacques Lorthiois p. 8
- Een Literkan van het broederschap van Sint Job  
door Robert Boschloos p. 13

## LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA



- Vieux métiers rhodiens par Michel Maziers p. 15
- Het dagelijks leven onder het Frans bewind  
door Raymond Van Nerom p. 21

En couverture: Image de Saint Job avec les armes des van der Noct (Musée du Cinquantenaire)

Publié avec le concours de la Commune d'Uccle, de la Province de Brabant  
et de la Communauté Française

UCCLE AVANT 1300, d'après VERBESSELT (Seconde partie).

---

Suite de la présentation du livre de Verbesselt J. Het Parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13e eeuw. Deel XVIII. Brussel, Koninklijk Geschied- & Oudheidkundig Genootschap van Vlaams-Brabant, 1984.

+

+

+

### Seigneuries, fiefs et manoirs.

La description d'Uccle par Verbesselt s'articule autour de l'idée centrale de l'existence d'un vaste domaine ducal. Il en est de même pour les fiefs, manoirs et hameaux que l'historien passe en revue.

Certains de ceux-ci méritent une attention particulière. A commencer par le Hof ten Hove (actuellement la Ferme Rose, avenue De Fré) qui est mentionné pour la première fois en 1287, en même temps que ses possesseurs, les " de Curia " ou " van den Hove ". D'après Wauters (3), cette dénomination de Hove ou de Curia désigne l'ensemble comme une " villa " dépendant des ducs de Brabant. Cette observation, Verbesselt la reprend et la développe. Le fief aurait occupé une position centrale dans le domaine ducal d'Uccle et les souverains brabançons l'auraient concédé à la famille qui, en leur nom, assurait la gestion du domaine, probablement les " de Uccle " comme on verra plus loin. Ce manoir devrait faire l'objet d'une étude approfondie qui confirmerait éventuellement les suggestions de l'auteur. Quoiqu'il en soit, l'importance du fief ne peut être contestée.

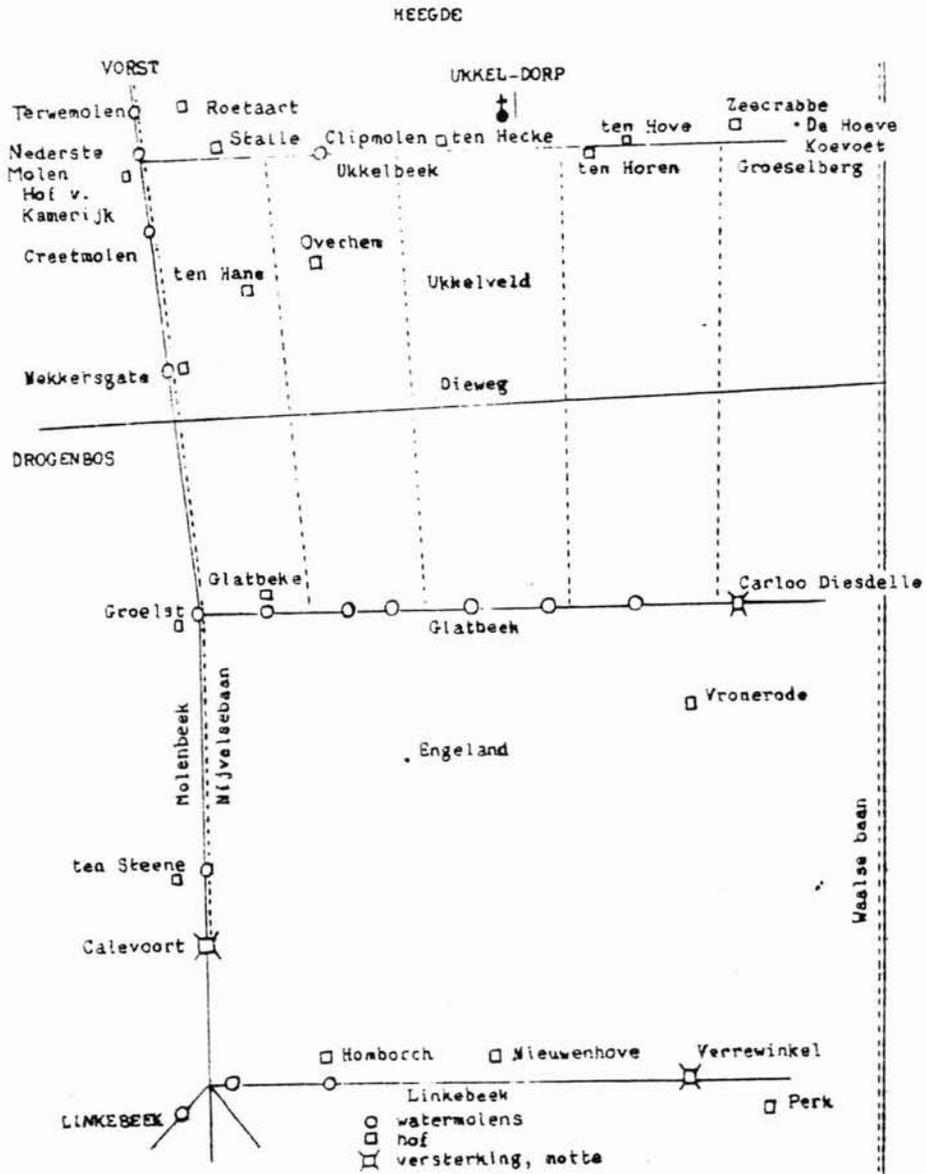
Evoquant ensuite le Hof ten Horen (actuellement le Vieux Cornet au Crabbevat) Verbesselt met l'accent sur ce qui distingue ce dernier fief de tous les autres manoirs. Le nom (" Horen " ou " Cor de chasse "), le paiement d'un cens au Consistoire de la Trompe (tribunal chargé de juger les délits de chasse) et l'importance des zones boisées sur le territoire du fief soulignent ses liens avec l'activité favorite des seigneurs du temps. C'est ce qui amène Verbesselt à supposer que le Hof ten Horen fut primitivement un " jachthof " ou manoir de chasse que les ducs de Brabant aménagèrent dans le voisinage de leur fief principal, le Hof ten Hove.

Continuant à suivre le cours de l'Ukkelbeek, Verbesselt aborde la seigneurie de Stalle qui sera la seule avec Carloo à se maintenir jusqu'à la Révolution française. Dès 1159, son nom se retrouve dans les premiers textes relatifs à Uccle. De même que celui de la famille qui détenait le fief et dont les membres étaient proches de la cour de Brabant : la première dynastie de Stalle.

L'auteur relève la principale caractéristique de l'histoire du fief, à savoir la division entre une seigneurie foncière et une seigneurie justicière. Ce qui eut pour conséquence que Stalle connut deux seigneurs aux XVIIe et XVIIIe siècles. Verbesselt voit dans cette situation une division classique, remontant à l'époque domaniale, entre le " dominus fundi " (seigneurie foncière) et le " dominium " (seigneurie domaniale). Cette division atteste l'ancienneté de Stalle dont les premiers seigneurs, proches des souverains du Brabant, auraient reçu en fief le manoir central.

Verbesselt explique d'ailleurs l'origine de Stalle par la formation d'un centre manorial sis à l'intérieur du domaine ducal. Toutefois, reconnaît-il, l'étude des biens censiers et féodaux attachés à Stalle n'a pas encore été vraiment réalisée et de nombreuses questions demeurent, notamment à propos de la " cour féodale " dont les biens étaient souvent situés loin de Stalle.

../...



Schematisch overzicht van Ukkel

Carte schématique d'Uccle extraite de "Het Parochiewezen in Brabant-Deel XVIII " par J. Verbesselt

Le Hof ten Hane (aux environs de l'actuelle gare Uccle-Calevoet) est un fief de moindre importance mais présente l'intérêt d'avoir gardé jusqu'à la fin de l'Ancien Régime la composition typique (division en manses par exemple) des ensembles féodaux tels qu'ils durent se développer vers l'an mil.

L'auteur fait remarquer à ce propos que si les autres fiefs et manoirs se sont transformés au cours des siècles, ils n'en ont pas moins conservé jusqu'à la fin du XVIIe siècle une unité propre fondée sur leur histoire autant que sur leur situation géographique.

Verbesselt passe ensuite aux autres vallées d'Uccle: le Geleytsbeek et le Linkebeek.

C'est en amont du Geleytsbeek que se forme la seigneurie qui deviendra la plus importante d'Uccle, celle de Carloo dont les possessions occupent au milieu du XVIIe siècle près de la moitié du territoire ucclois.

La dynastie des Carloo est la benjamine des familles nobles d'Uccle. Elle n'apparaît pas avant le XIIIe siècle mais se maintient jusqu'au milieu du XVe siècle. Elle contribue à faire du petit fief qu'était à l'origine Carloo la principale seigneurie d'Uccle.

La continuité dynastique, observée d'ailleurs chez les successeurs des Carloo, a joué un rôle important dans cette évolution, mais aussi la situation du château qui contrôle le " Waelsche Weg " ainsi que la faveur dont la famille seigneuriale jouit auprès du duc, à partir d'Henri Ier (1190-1235).

Plus loin, Verbesselt rappelle que deux manoirs ucclois s'apparentent aux " villae novae " du XIIIe siècle. Il s'agit de Vronerode (ou Fond'Roy) sur le Geleytsbeek et de Nieuwenhove (l'actuelle ferme Saint-Eloi, au bas de l'avenue des Hospices) sur le Linkebeek (ou Verrewinkelbeek).

Le Hof te Perke fait partie des plus anciens fiefs d'Uccle; la ferme qui porte ce nom aujourd'hui est située sur le territoire de la commune de Linkebeek, mais son histoire a toujours été liée à celle d'Uccle.

Comme les autres manoirs ucclois, Perke remonte à l'ancien domaine ducal. Ce domaine, unique à l'origine, s'est par la suite morcelé en fiefs. Si c'est chose faite au XIIIe siècle, on ne connaît toutefois rien ou presque de l'évolution qui a précédé.

A Uccle il n'y a pas un centre unique et rayonnant mais un ensemble de manoirs se partageant le territoire, déjà évoqué plus loin, dont le Dieweg constitue l'épine dorsale. Ce lotissement s'est fait en unités relativement petites, de moins de cinquante bonniers en moyenne. Ce qui s'explique par la nature du sol autant que par la double fonction, mi-agricole mi-industrielle, de ces ensembles manoriaux. Verbesselt émet l'hypothèse que la superficie de chaque lot était proportionnelle à l'importance de son détenteur. Mais cela devrait être vérifié par une étude détaillée de la dévolution des fiefs et censiers.

#### Le censier de Duyst.

Verbesselt met en lumière l'importance du censier de Duyst dans la connaissance du passé lointain d'Uccle. Un censier n'était autre qu'une énumération de terres soumises à un impôt appelé cens. Il se transmettait un peu à la manière d'un fief. Celui de Duyst dut son nom à Godefroid de Duys (Dhuy près de Namur) qui tenait le livre du duc de Brabant.

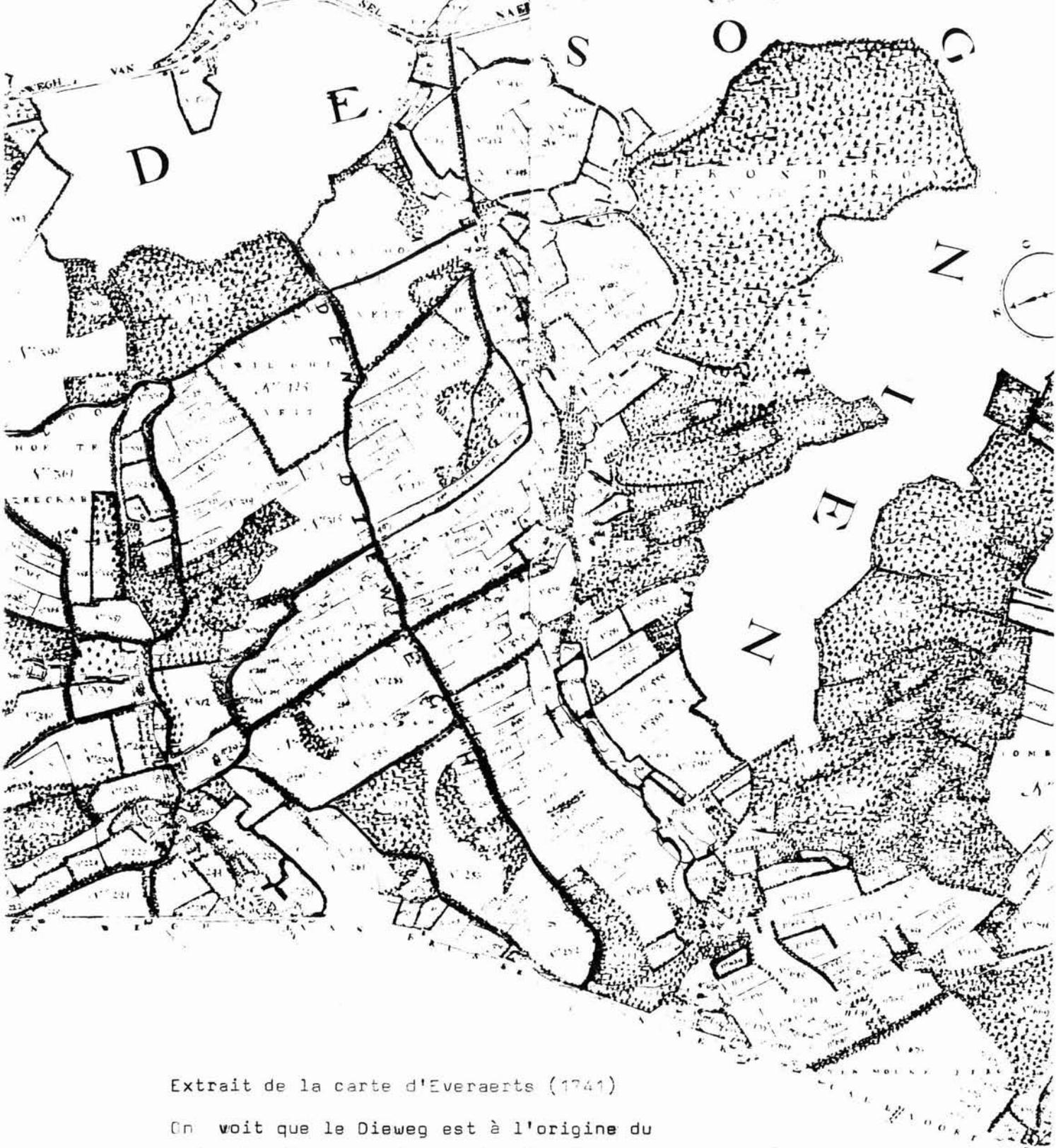
La plupart des biens relevés dans le censier de Duyst sont situés sur le territoire d'Uccle, tandis que les autres se regroupent dans les localités voisines, notamment à Saint-Gilles où ils sont nombreux.

Comme on le voit, l'appellation de censier d'Uccle se justifierait davantage; la référence à Duyst ne rappelant somme toute qu'un épisode relativement mineur de l'histoire de ce précieux livre qui devint d'ailleurs plus tard possession des seigneurs de Carloo.

Tweede

Carte

figuratief



Extrait de la carte d'Everaerts (1741)

On voit que le Dieweg est à l'origine du cadastre d'une grande partie d'Uccle

L'examen de la liste des terres qui y sont mentionnées atteste à son tour, d'après Verbesselt, l'existence d'un vaste domaine à l'origine. Cet ensemble comprenant certainement Uccle, Saint-Gilles et Forest, se retrouve également dans les limites de la paroisse primitive d'Uccle-Forest, de même qu'à travers le mode de prélèvement des dîmes (impôts dus en principe à l'Eglise) grevant les cultures uccloises.

Forest qui faisait partie de l'entité primitive n'est pratiquement pas représenté dans le censier. Sans doute parce qu'il s'est séparé assez tôt du domaine ducal (ou comtal pour être exact). Verbesselt suppose que la scission se produisit au XI<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle les souverains du Brabant auraient cédé aux châtelains de Bruxelles la partie forestoise de leur domaine. Ce sont ces châtelains de Bruxelles qui, rappelons-le, ont favorisé l'installation en 1106 de religieuses bénédictines à Forest qui deviendra ainsi le siège d'une abbaye prospère.

#### Les "Villici".

L'historien s'attarde sur l'histoire des membres de la famille "de Uccle" que l'on retrouve dans les textes des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Parmi eux, certains portaient le titre de "villicus" et l'historien s'interroge sur le rôle de cette famille en qui il verrait volontiers les intendants du domaine ducal, autrement dit les détenteurs d'une première mairie héréditaire à Uccle.

Plus tard la fonction passe en d'autres mains pour aboutir chez les "de Curia" ou "Van den Hove" dont il a été question lors de la présentation du manoir du "Hof ten Hove".

Mais entretemps la fonction aurait considérablement évolué, toujours d'après Verbesselt qui tire cette conclusion de la mention dans les chartres de deux "villici" à Uccle au XIII<sup>e</sup> siècle. Cette situation résulterait d'après l'auteur d'une réforme du duc Henri I<sup>er</sup> qui aurait confié à deux "villici" les tâches exercées jusque là par un seul homme, sans doute en raison d'une plus grande complexité des activités. Chacun des deux "villici" aurait joué un rôle très différent: le premier à la tête de l'échevinage (ou collège d'échevins aux compétences principalement judiciaires) préfigurant le maire d'Uccle tel que nous le connaissons au XV<sup>e</sup> siècle; le second, responsable du domaine ducal proprement dit, dont l'importance s'amenuise au gré des cessions de terres faites par les ducs en faveur de leurs vassaux. C'est ainsi que la fonction des "de Curia" ne devait plus se limiter qu'à la gestion du manoir ducal, le "Hof ten Hove".

#### Le Droit d'Uccle.

A propos du droit d'Uccle, source de nombreuses interrogations, Verbesselt reprend la thèse de Bonenfant (4) selon laquelle l'échevinage d'Uccle trouve son origine dans l'échevinage territorial d'un "pagus" ou comté carolingien. L'extension de ce droit s'expliquerait ainsi par la formation d'une vaste unité administrative, où se serait développée une coutume propre. Plus tard, au fur et à mesure que les terres passent en d'autres mains que celles des ducs, le caractère de régime domanial fait place à un échevinage ou tribunal.

Evolution parallèle à celle du "villicus" qui, à l'origine gérant d'un domaine, deviendra au cours des temps maire à la tête d'un échevinage.

#### La paroisse.

L'exposé de Verbesselt s'achève assez naturellement sur l'étude de la paroisse, sujet principal de son ouvrage.

Etude où se retrouve la thèse centrale de l'historien, à savoir l'existence d'une unité domaniale primitive à Uccle. Car ici comme dans de nombreuses localités brabançonnaises, les limites de la paroisse et du domaine devaient se confondre.

A l'origine, la paroisse d'étendait sur les actuelles communes d'Uccle, Forest, Saint-Gilles, Drogenbos et Ixelles (Boendael). La première mention d'une église à Uccle remonte à 1105. La citation " altare de Foresth et Uclos cum apendiciis suis " est équivoque; et Verbesselt propose de la traduire par " les églises de Forest et d'Uccle et leurs dépendances ". Pour l'auteur, il y avait dès cette époque deux paroisses distinctes (5) mais relevant toutes deux d'une même " persona ", peut-être l'archidiacre du Brabant (6).

Cette situation témoigne d'une évolution parallèle à celle du domaine.

L'ensemble a déjà perdu Forest (dans le courant du XIe siècle comme il a été dit plus haut) mais garde de nombreuses traces de son unité primitive: dans le cas de la paroisse, un personat unique.

Cette période intermédiaire ne s'étendra pas au-delà du XIIe siècle au cours duquel Uccle et Forest constituent deux paroisses bien distinctes.

Dans les textes du XIIIe siècle mentionnant l'entité de Forest-Uccle, Forest est à chaque fois placé en premier. Cette priorité est sans doute la conséquence de l'établissement du prieuré (en 1106) qui conférait à Forest une dignité nouvelle.

Mais tout indique qu'avant l'installation des religieuses la préséance revenait à Uccle: la situation centrale de l'église d'Uccle dans l'ensemble paroissial primitif; l'existence d'une coutume observée dans de nombreuses localités brabançonnaises, et peut-être aussi la présence d'un château au coeur du village; sans oublier la dédicace à Saint-Pierre qui, comme c'est le cas pour Jette ou Anderlecht, témoigne d'une origine ancienne (pouvant remonter au VIIIe siècle) liée à la formation des ensembles domaniaux.

Verbesselt achève son important chapitre ucclois par l'évocation de certains aspects de la vie paroissiale (chapellenies, dîmes ...) mais il résume ici des faits connus plutôt qu'il n'apporte des lumières nouvelles.

AMEEUW Patrick.

- (3) WAUTERS (Alphonse) Histoire des environs de Bruxelles, nouvelle édition du texte original de 1855, Bruxelles, Culture et civilisation, 1973, livre 10-A, p. 200.
- (4) Voir à ce propos Une commune de l'agglomération bruxelloise : Uccle, tome I, Bruxelles, U.L.B (Solvay), 1958, p. 235 et ss. John Gilissen y combat la thèse de Bonenfant. La coutume d'Uccle ne peut être, d'après lui, antérieure au XIe siècle.
- (5) Sur les origines de la paroisse voir Suzanne Bartier-Drapier dans Idem p. 44 et ss. D'après l'auteur Forest et Uccle ne formaient qu'une paroisse en 1105, et la scission se serait opérée dans la première moitié du XIIe siècle.
- (6) L'existence d'une seule et unique " persona " n'empêchait pas que chacune des deux paroisses ait eu son propre desservant du culte.
- (7) On pourrait en conclure que la paroisse de Forest remonterait à l'époque où le duc de Brabant céda ses terres forestoises, mais Verbesselt penche pour une origine plus ancienne, antérieure à l'évènement.

.../...

LA CAMPAGNE DE M. DE BROICH (ANCIEN SIROOPPOT) - Suite.

---

A l'aube du XIXe siècle, Uccle avec ses 1.931 habitants offrait encore un aspect bucolique. Au lieu et place de l'avenue De Fré on ne voyait encore qu'un mauvais chemin emprunté et défoncé par le charroi voire le bétail des trois manoirs voisins.

En face du " Cornet " se dressait toujours la solide bâtisse qui depuis quarante ans avait cessé d'être une brasserie. Depuis 1696, quand les hommes de Jacques Pastur le fréquentaient occasionnellement, le vieux " Sirooppot " n'avait guère changé (25). L'Ukkelbeek qui sourdait au pied du Groeselenberg avait cessé d'alimenter ses cuves mais il agrémentait toujours de ses cascades un vallon délicieusement verdoyant.

Tel se présentait le site quand Paul Vitzthumb (26) qui l'appréciait tout particulièrement s'y arrêta pour la cinquième fois, le 2 brumaire de l'an XIII (24 octobre 1804). Il exécuta ce jour-là deux lavis notant avec sa précision coutumière que le second représentait les abords de la demeure du " patricien Polart " (sic). Ce qualificatif inattendu repris par nombre d'auteurs (27) comme s'il eût été un titre nobiliaire n'a jamais suscité la moindre interrogation. Pourquoi patricien ? Sans doute Vitzthumb trouvait-il déjà " citoyen " désuet et " monsieur " par trop prématuré. Cet étrange timbalier-dessinateur-herboriste qui attend toujours son biographe et le catalogue de son oeuvre s'était lancé avec fougue dans la Révolution brabançonne et parait ensuite avoir été séduit par le côté naturaliste du calendrier républicain qu'il utilisait encore en 1815 alors qu'on était retourné au grégorien depuis 1806 ...

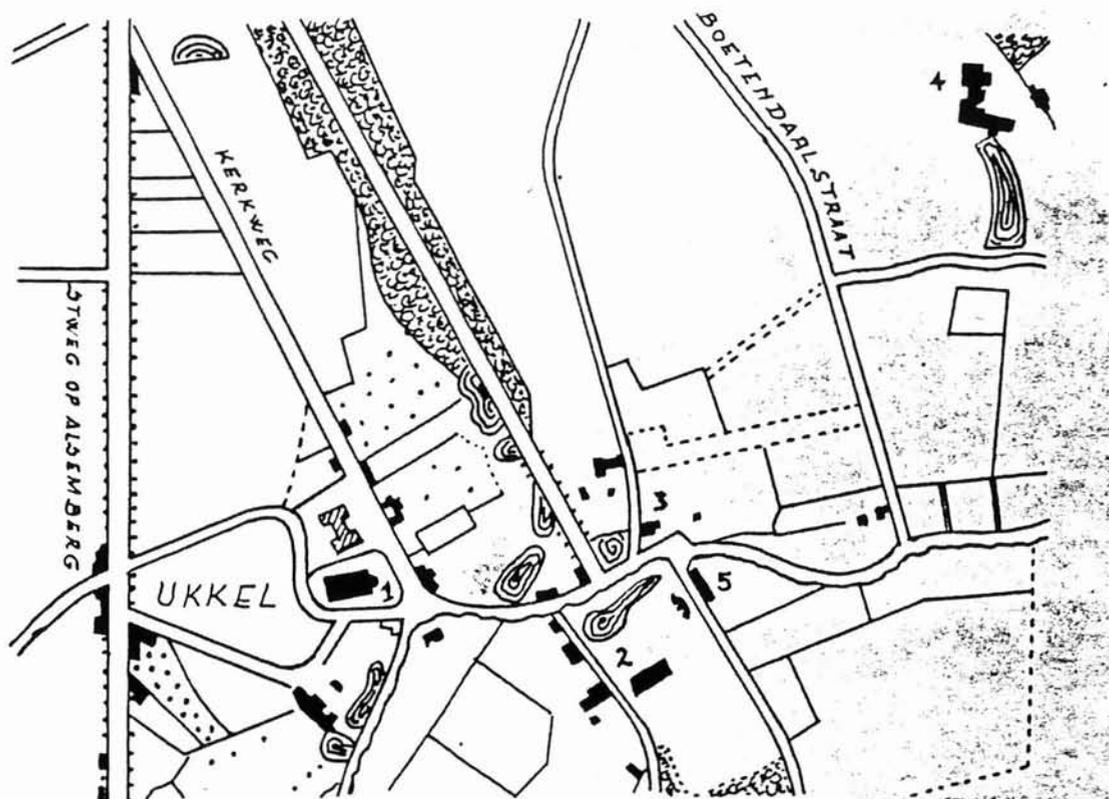
A cette époque, le " Sirooppot " conservait encore son aspect rustique. Cette robuste construction dont l'importante toiture à croupes était percée de lucarnes à bâtière allait bientôt céder la place à une demeure jugée plus élégante. En 1841, lorsque le baron de Wal dessinera le Wolvendael et ses environs, il ne nous laissera plus l'image du vieux " Sirooppot " mais celle d'une de ces blanches maisons de campagne heureusement dotées de volets mises à la mode sous le Consulat (28).

Cette démolition suivie d'une reconstruction fut-elle l'oeuvre de M. de Canivris ou de son gendre ? La tradition en impute la responsabilité à ce dernier (29).

De son union avec Marie-Josèphe d'Onyn (+ 1829), M. de Canivris n'avait retenu qu'une fille, baptisée Flore-Hyacinthe, sans doute en hommage à la botanique si chère à l'auteur de ses jours.

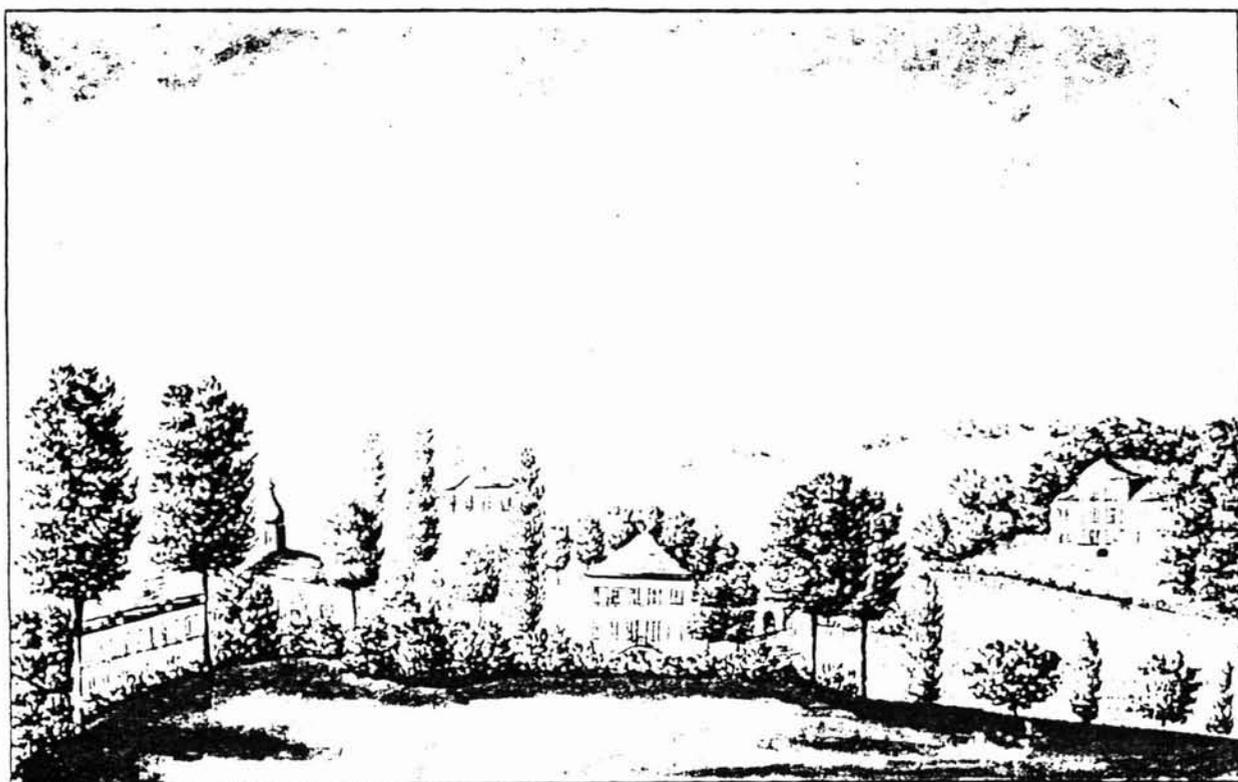
Flore-Hyacinthe Pollart de Canivris ( 1803 + 1849 ) convola à Bruxelles, le 11 mai 1821, avec le baron Louis-Charles-Ferdinand de Broich ( 1790 + 1883 ), natif de Montzen et issu d'une vieille famille du Juliers (30). Son père, membre de l'ordre équestre de la province de Liège, avait obtenu reconnaissance de noblesse et du titre de baron en 1816. Louis de Broich qui mesurait 1,74 m. avait été inscrit sur les liste de la conscription de 1810. Réformé mal à propos et pourvu d'un père " en état de soutenir ses enfants en service " il fut enrôlé en 1813 dans les Gardes d'honneur levés parmi les fils de famille dans les 130 départements de l'Empire. De Malmedy il fut dirigé sur Metz où son unité, le 2ème régiment était en formation (31).

Qu'on ne se méprenne pas sur cette appellation de Gardes d'honneur. Il ne s'agissait plus de parader en grand arroi dans une de ces compagnies brillantes et éphémères escortant l'Empereur en tournée mais bien d'aller renforcer les rangs de l'armée impériale décimés par la campagne de Russie. Cette dernière avait eu un effet réfrigérant sur ceux qui naguère eussent trouvé la guerre belle et joyeuse.



Fragment du plan cadastral d'Uccle (1837)

- 1) église St Pierre
- 2) Coghen (Wolvendael)
- 3) de Broich (Sirooppot)
- 4) van der Duyn (Boetendael)
- 5) Hof ten Horen (le Cornet)



(28)

Au centre, la maison de campagne de  
M. de Broich.  
A gauche, le Wolvendael et l'église d'Uccle ;  
à droite, le château de Boetendael.

Le jeune de Broich se présenta le 5 juillet 1813 et fut, comme ses compagnons de l'arrondissement de Malmedy, licencié " en qualité d'étranger " en mai 1814. Nous ignorons quelles furent ses activités militaires entre ces deux dates. Peut-être celles prêtées par Aragon - dans sa " Semaine Sainte " - aux gardes du corps de Louis XVIII, un an plus tard. Si modestes que furent ses campagnes, elles lui valurent néanmoins, en 1857, la médaille de Sainte-Hélène décernée par Napoléon III aux vétérans des guerres de la Révolution et de l'Empire (32).

Après la chute du régime impérial, M. de Broich servit quelques années comme capitaine dans l'armée du roi Guillaume. Il partagea ensuite son existence entre Bruxelles et Uccle avant de s'établir définitivement dans cette dernière localité. Intéressé à la vie rurale, il fut appelé à présider le Comice agricole du Brabant. A Uccle, à l'église Saint-Pierre il offrit diverses oeuvres d'art: une " Déposition de Croix ", en 1850, à la mémoire de sa femme récemment décédée; la troisième station du Chemin de Croix, en 1853 et deux autres grandes toiles ornées de ses armes écartelées avec celles de Sluse, une " Annonciation " et un " Repos pendant la fuite en Egypte " destinées à meubler les autels du Saint-Sacrement et de Saint-Pierre, en 1867 (33).

Devenu veuf en 1849, le baron de Broich épousa en secondes noces, en 1856, Pauline Verstraeten ( 1812 + 1900 ). En 1873, le baron de Broich de Broich - devenu le chef de sa famille depuis le décès de son père il se faisait désormais appeler ainsi - obtint de Pie IX le titre de comte romain non reconnu en Belgique. Il s'éteignit à Uccle, 15 février 1883 dans la maison de campagne appartenant alors à sa fille.

En 1849, après la mort de la baronne de Broich, ses biens avaient été partagés entre ses trois enfants survivants. La propriété d'Uccle fut alors attribuée à Frédéric-Ferdinand de Broich ( 1828 + 1865 ) qui resta célibataire et s'éteignit à Ixelles (34).

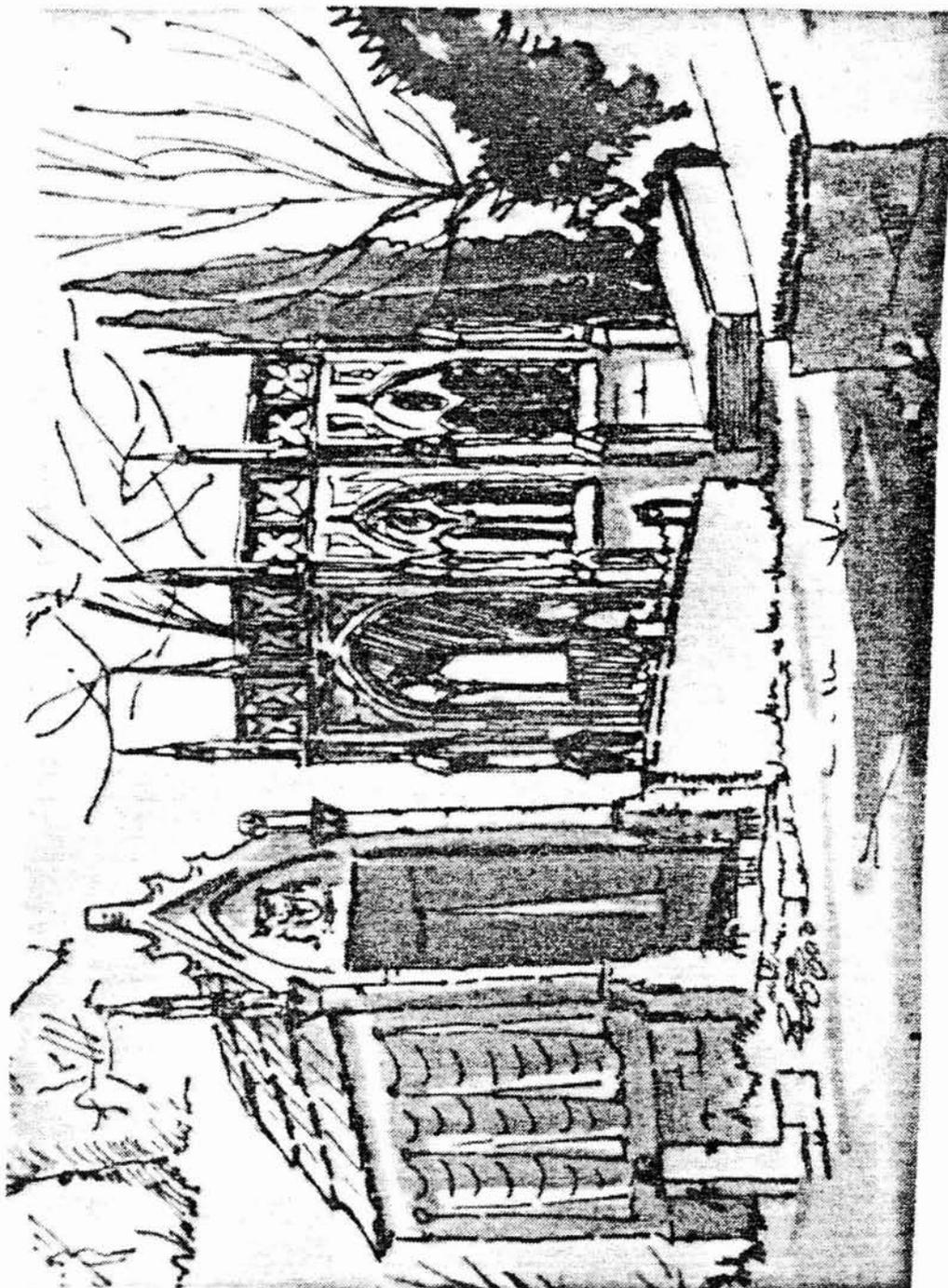
La maison se composait alors d'une cuisine et de caves en sous-sol, de quatre pièces au rez-de-chaussée dont une salle de billard s'ouvrant sur un jardin d'hiver édifié au dessus de l'écurie. A l'étage on trouvait un grand salon, des chambres, un cabinet, un grenier et des mansardes.

Le domaine dont la superficie atteignait maintenant 4 H. 29 A. 40 C. comprenant jardin, verger et étang (35) passa, en 1865, à Eulalie de Broich ( 1828 + 1901 ), la soeur du défunt qui avait épousé en 1849 Alphonse Ysebrant de Lendonck ( 1822 + 1869 ), souvent qualifié à tort de vicomte, sa famille étant noble mais sans titre depuis 1675.

En 1883, après le trépas de son père qui y résidait d'ordinaire, Eulalie de Broich offrit la propriété à son fils, Ernest Ysebrant de Lendonck ( 1850 + 1912 ), époux de Nathalie Deudon d'Heysbroeck ( 1852 + 1907 ). Avec ces derniers s'achève la lignée des propriétaires issus de Pollart de Canivris senior; elle n'avait duré qu'un bon siècle.

Le 1 novembre 1906, elle appartenait à Jean-François de Potter qui y mourut âgé de 73 ans. Celui-ci n'avait, semble-t-il, aucun lien de parenté avec les précédents, et nous ignorons quand et comment il entra en possession de l'ancienne demeure des De Broich. C'est alors que se produisit ce qu'on peut appeler un retour aux sources. La maison de campagne fut convertie en hôtel-restaurant dénommé " Hôtel du Cor de chasse " ou " Nouveau Cornet " mais cette guinguette ne connaîtra pas la longévité du défunt " Sirooppot ". Vers 1920, un promoteur immobilier s'en emparera et pour en accélérer le lotissement percera à travers jardin et verger une artère baptisée avenue de l'Echevinage.

Jacques Lorthiois,  
décembre 1986.



Au cimetière du Dieweg,  
à votre gauche, monument funéraire du  
baron de Broich de Broich.

## NOTES ET REFERENCES.

=====

- (25) - Cayron, J.R. La véritable histoire de Jacques Pastur. Bxl. 1953, p. 67.
- (26) - Paul Vitzthumb (1751+1838) exécuta au lavis de nombreuses vues des environs de Bruxelles entre 1787 et 1829. La majeure partie de ses oeuvres est conservée à la B.R. (Cabinet des estampes).
- (27) - e.a. par Charles Viaene "...à notre gauche, se massaient les frondaisons admirables de l'ancienne propriété du patricien Pollart de Canivris dont le château fut construit par le baron de Broich de Broich. Uccle au temps jadis, pp. 205-206.
- (28) - Stanislas de Wal de Baronville (1791 + 1872) autre dessinateur amateur mais infiniment moins doué que Vitzthumb. Son oeuvre a malheureusement été dispersé.  
Cnops, P. Het tekenalbum van baron S. de Wal de Baronville, in BNB 1975, n° 10, pp. 5-25.
- (29) - Charles Viaene l'attribue au baron de Broich - cfr note 27.
- (30) - ANB. 1874 (généalogie de Broich).
- (31) - Duchesne, A. Les gardes d'honneur de l'arrondissement de Malmedy (1813-1814) in Malmedy-Folklore t. 35-36 (1970-72), pp. 130 & 174.
- (32) - Ce qui est mentionné sur son épitaphe au cimetière du Dieweg.
- (33) - La " Déposition " fut longtemps attribuée à Rubens ou Van Dyck. On considère maintenant qu'il s'agit d'une copie. Le chemin de croix est l'oeuvre de Joseph Stallaert (1825 + 1903), un des derniers tenants du néo-classicisme. Les deux autres toiles ont été peintes par Alexandre Thomas (1810 + 1898).  
A Bruxelles, il habitait, en 1824, Montagne de l'Oratoire, 6ème section n° 670.  
Ameeuw, P. L'église Saint-Pierre à Uccle, in Folk. brabançon (1983) n° 239, pp. 251-252.  
Lados van der Mersch, Y. Les stations du chemin de croix, in Ucclesia (1981) n° 84, pp. 3-4.
- (34) - Cnops, P. Op. cit. pp. 20-21.
- (35) - 2 H. 51 A. 50 C. (section B n° 387, 387a, 385a, 386a, 388a) plus 1 H. 77 A 90 C. (section B n° 390a, 400a, 404, 389).  
Vers 1816 cette superficie n'était que de 2 H. 42 A. 10 C. (section B n° 218, 219).  
AGR. Cadastre de Brabant. 1610 (matrice d'Uccle).

+ + + + +

Le monument funéraire du baron de Broich, en forme de chapelle d'inspiration néo-gothique, se trouve au cimetière du Dieweg, dans une allée parallèle à l'avenue centrale, à hauteur et à gauche du Calvaire.

Voici son épitaphe :

A la mémoire de  
Louis-Charles-Ferdinand baron de Broich de Broich  
garde d'honneur sous le premier Empire  
officier au service des Pays-Bas  
décoré de la médaille comémorative de Ste Hélène  
veuf de Dame Flore Pollaert de Cannivris (sic)  
époux de Dame Pauline Nathalie Verstraeten  
né au château de Montzen le 10 octobre 1790  
pieusement décédé à Uccle le 15 février 1883  
et de Pauline Nathalie Verstraeten  
décédée à St Gilles le 19 janvier 1900  
à l'âge de 87 ans.

Le monument porte les armes de la famille de Broich: d'argent à la fasce accompagnée en chef d'un lambel à trois pendants, le tout de sable.

EEN LITERKAN VAN HET BROEDERSCHAP VAN ST. JOB.

---

De Heer Luc Van Eeckhoudt Lic., kenner van de Brusselse faience en die ook de tentoonstelling organiseerde van de Masiuskring te Gaasbeek waarbij een speciaal nummer verscheen van de Brabants Folklore over de Brusselse faience of Brussels blauw, meldde mij dat er op de tentoonstelling van voornoemde faience te Kortrijk een bierkan tentoongesteld was die toebehoord heeft aan " Confrère Mees " met de afbeelding van de H. man Job. Dezelfde afbeelding komt ook voor op de kopergravure met het wapenschild van van der Noot.

BOSCHLOOS R.

+  
+       +

Hierna de beschrijving van deze literkan door de Heer Luc Van Eeckhoudt.

Vooraan in een rechthoekig vlak zien we een tafereel van de bekoringen van de Godsmen Job. Job zit naakt op een mesthoop. Alleen een kleine blauwe mantel omheen zijn leden bedekt hem. Een duivel (achter hem staand) spoort hem aan tot omgang met een jonge dame die hem komt bewonderen.

In de achtergrond een kerkje met dakruiter (een begijnhofkerkje?). Tussen het hoofdtafereel en het kerkje zien we reeds de uitbeelding van de eerste stap van de bekoring. Zij geven elkaar reeds de hand. Is dit de uitbeelding van de Godsmen die op de verzoeking ingaat?

Bovenaan rechts bemerken we een wapenschild met kroon (familie Van der Noot): vijf roosjes in kruisvorm, daarboven een kroon met vijf parels (ridder). Is " confrère MEES " verwant met Van der Noot? of was Van der Noot de opdrachtgever om zo'n serie literkannen te maken?

De literkan is over het hele vlak met een gekruist net (in blauw) versierd. Op elk kruispunt van lijnen zien we dikke blauwe stippen (bloempjes). Elk lijntje is doormidden gesneden met een dikke stip. Dit net bedekt heel de buitenwand, behalve het oor, de grote rechthoekige uitsparing vooraan, en achteraan het rechthoekig uitgespaarde etiket (vlak onder het oor) afgeboord met een blauwe kader waarin de volgende tekst: Litre du Confrère ... Mees...

Onderaan een dubbele reliëfboord met blauw overschilderd. Bovenaan eveneens een dubbele blauwe boord, de bovenste rand is 7mm breed.

Het deksel werd speciaal voor deze literkan ontworpen.

Bovenaan is het vlak met een teruggeplooid boord (7 mm).

Ook is het over de toot teruggeplooid.

Achteraan werd de kan hersteld, ook het oor werd hersteld en tevens versterkt met een tinnen band overlange.

In de binnenkant van het deksel zien we twee stempels: de St. Michiels van Brussel de draak dodend, en de edele roos (eerste kwaliteits tin). Ook de initialen van de tingieter P.I.ST.

Boven op het deksel een rechtopstaande schelp om het deksel te openen.

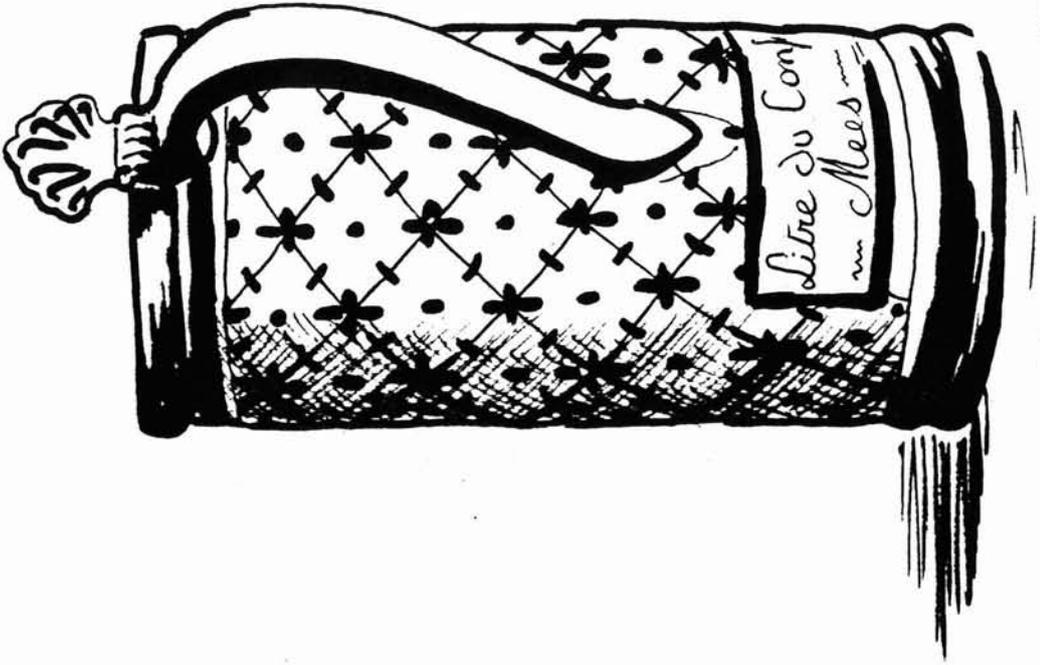
We weten dat STEVENS (1820-1866) wel eens speciale bestellingen liet uitvoeren. Zo mochten we een halve liter-kan ontdekken met vooraan het vermoedelijke portret van de besteller en achteraan de initialen (naam) van de opdrachtgever (?) Deze kan was onderaan in de klei gestempeld met STEVENS BRUSSEL.

Deze "job"kan is een merkwaardig stuk, jammer dat ze niet meer intact is. Ze werd echter onhandig hersteld. Pleiten voor een nieuwe en deskundige restauratie blijkt hier wel zinvol te zijn omwille van het unieke van deze literkan. Is het de enige overblijvende kan uit een reeks, speciaal vervaardigd voor een broederschap? Het ware aangenaam andere kannen van deze serie te mogen ontdekken!

Dezelfde afbeelding treffen we ook aan op een kopergravure (eveneens met wapenschild Van der Noot). Deze zou verwijzen naar de St. Job-kappel te Ukkel (Carloo).

- gepolychromeerde literkan "époque Stevens" XIXde eeuw hoogte 18.2 Ø onderaan 9.7 cm. met grote toot en tinnen deksel.

J. VAN KALK



## LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Vieux métiers rhodiens

Plus se développe la société industrielle, plus grand est le désir de découvrir des repères stables dans un monde toujours mouvant. Partout fleurissent des associations d'histoire locale, chaque fête de village ou de quartier se doit d'exhiber quelque fileuse ou sabotier travaillant à la mode ancienne. Les bières artisanales recueillent un succès croissant et nul amateur n'ignore plus leurs méthodes de fabrication. A quoi bon vouloir ressusciter une fois de plus ces vieux métiers, sans doute pittoresques, mais si souvent décrits ou montrés ?

C'est que Rhode présente en ce domaine des caractères particuliers. Bien sûr, comme partout, on y trouve de grosses fermes ayant

appartenu à un seigneur plus ou moins puissant ou à une communauté ecclésiastique; un moulin à eau ou à vent (ou les deux) broyait le grain qu'elles produisaient, un forgeron en fabriquait et en réparait l'outillage, un maréchal en ferrait les chevaux. A côté de ces grosses exploitations, une foule de petits propriétaires et d'ouvriers agricoles vivotaient tant bien que mal, s'efforçant de survivre aux accidents météorologiques et aux passages de troupes, trop souvent synonyme de dévastations et de pillages.



La ferme de Boesdael  
qui appartient aux seigneurs  
de Beersel (Charles Carpentiers)

Cela, c'était le lot commun, et il n'en sera donc pas question ici. Ce qui mérite davantage l'attention, ce sont tous ces métiers liés à la proximité de la forêt : bûcherons, scieurs de long, bosquillons, fagotiers, ramonniers, faudreux... Certes, toutes les zones boisées relativement étendues ont connu de tels métiers, mais il faut aller loin pour en trouver de plus vastes que Soignes. En outre, du fait de l'intérêt qu'accordèrent à celle-ci nos souverains successifs, nous disposons d'une documentation beaucoup plus abondante et plus ancienne à son sujet que pour la plupart des autres forêts belges.

\*

Les premières mentions de Rhode apparaissent peu avant le milieu du XIIe siècle. Le nom de notre commune désignant en flamand un essart, un lieu déboisé, on a donc tout lieu de croire que c'est au cours de la grande vague de défrichements entamée au XIe siècle qu'elle est née. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, elle est d'ailleurs restée encadrée dans la forêt de Soignes, qui débordait largement de la chaussée de Waterloo et dont un tentacule atteignait le bois de Hal, séparant ainsi Rhode de Waterloo et de Braine-l'Alleud(1).

Pour créer leur village, les premiers habitants ont donc dû être bûcherons avant de devenir paysans. Ils avaient été précédés, des millénaires plus tôt, par une population néolithique, dont on a retrouvé environ trois mille outils et armes à Lansrode, un endroit qui devait être en lisière, sinon même au coeur de la forêt de Soignes, puisque celle-ci atteignait encore Tournepe aux environs de l'an mil de notre ère.



Hache polie  
trouvée à Lansrode  
(Raymond Van Nerom)

On ne connaît guère ces premiers défricheurs car la méthode de fouille utilisée, voici près d'un siècle, n'a pas permis d'établir une chronologie sérieuse des objets recueillis, qui peuvent donc fort bien provenir de peuples différents, le site ayant été occupé pendant une période apparemment fort longue. La fréquence des haches et des tranchets permet cependant de conclure qu'il s'agissait d'une population travaillant abondamment le bois (2). La trace de celle-ci se perd cependant, à une époque indéterminée.

Des ateliers métallurgiques ont été créés dans la partie méridionale de la forêt de Soignes, et notamment dans sa partie rhodienne. Ils sont actuellement fouillés et analysés par des équipes de la

R.U.G. et de l'U.L.B. Les techniques utilisées paraissent être restées très rudimentaires, aussi leur activité n'a-t-elle guère dû se prolonger au-delà de l'âge du fer et, peut-être, de la période romaine. Toute continuité paraît donc également exclue entre ces sidérurgistes et les fondateurs de Rhode au XIIe siècle (3).

\*

Sitôt le défrichement réalisé, les premiers habitants de Rhode ont évidemment dû se livrer à l'agriculture, mais il ne faudrait pas en déduire qu'ils ont cessé pour autant de vivre de la forêt. Si haut qu'on puisse remonter dans son histoire, en effet, la terre rhodienne fut largement accaparée par quelques propriétaires laïques (notamment les Witthem, puis les Arenberg, seigneurs de Boesdael et de Ten Broek) et surtout ecclésiastiques (l'abbaye de la Cambre, propriétaire des fermes de Lansrode et de Creftenbroeck, et, dans une moindre mesure, les prieurés de Sept-Fontaines et de Rouge-Cloître). Sans doute ceux-ci

créaient-ils des emplois (pour user d'un langage moderne), mais, les activités agricoles étant largement saisonnières, la majeure partie de ces emplois étaient intermittents. Ainsi s'explique la pauvreté de la plupart des Rhodiens d'antan, dont témoignent nos sources à longueur de pages. Voilà aussi pourquoi beaucoup d'entre eux étaient obligés de se livrer à des activités complémentaires, le plus souvent saisonnières aussi d'ailleurs.

Celles-ci exigeaient une réelle qualification, acquise sur le tas : les enfants répétaient les gestes de leurs parents. Ces grappes de métiers avaient tendance à se transmettre de génération en génération dans les mêmes familles et, pour certains de ceux-ci, dans les mêmes villages et hameaux. C'était particulièrement le cas des fabricants de balais, concentrés à Rhode, Verrewinkel et Boitsfort (dans ces deux dernières localités a d'ailleurs survécu le toponyme "Coin du Balai"). Si leurs techniques présentaient beaucoup de similitudes, certains détails permettaient cependant d'identifier l'origine géographique des balais : par exemple, ceux de Boitsfort ne comptaient que trois anneaux, alors que ceux de Rhode en avaient quatre !



Le balai rhodien traditionnel  
(Raymond Van Nerom)

Le "bezembinder" était jusqu'au début de ce siècle une figure tellement caractéristique de notre commune que notre ami Charles Carpentiers eut l'idée de le symboliser sous la forme d'un géant, baptisé Tist (Baptiste), qui figura dans les corsos fleuris de l'Espinette Centrale, juste avant et juste après la seconde guerre mondiale. Il le flanqua d'une accorte épouse, nommée Sabintje. Disparus vers 1950, ces géants ressuscitèrent, au Village cette fois, en 1954 (4). La femme du nouveau Tist, Triene (Catherine), devint fabricante de tartelettes. Les petits moyens dont disposaient les Rhodiens d'antan les obligeaient à acheter le moins possible, donc à faire face le plus possible eux-mêmes à leurs besoins. Ils cuisaient notamment leur pain, ce qui explique que dans le jardin de certaines maisons, on trouve parfois encore un ancien four, transformé aujourd'hui en débarras. Ces fours étaient aussi utilisés pour confectionner des tartelettes garnies de compote de pommes cueillies dans le jardin ou de baies sauvages. Soigneusement alignées dans une brouette, ces pâtisseries étaient vendues à Hal ou même à Bruxelles. Lors des grandes fêtes, en se levant tôt, certaines femmes parvenaient à en vendre deux fournées; elles parcouraient donc environ 60 kilomètres en une journée, tout en poussant leur brouette... (5).

Ces longs trajets pédestres étaient également accomplis par des ramasseurs de bois mort qui liaient des branchettes entre deux copeaux laissés sur place lors de l'abattage d'un arbre, à l'aide d'un

morceau d'écorce ou, plus tard, d'un fil de fer. Ces margotins servaient à allumer le foyer (6).

Pour transporter leurs marchandises, ces pauvres hères ne disposaient évidemment pas de véhicules, ni surtout d'attelages. Ceux-ci n'étaient à la portée que des fermiers et des marchands de bois (qui se confondaient d'ailleurs souvent). Ceux-ci étaient de loin les principaux acheteurs du bois extrait de la forêt de Soignes. Pendant tout l'Ancien Régime, ils avaient même constitué un véritable cartel, se répartissant les marchés et évitant d'encherir les uns sur les autres. C'étaient eux qui embauchaient les bûcherons, ainsi que les scieurs de long et les fabricants de charbon de bois.

L'état des chemins et la puissance de traction des attelages rendaient souvent difficile le débardage des grumes (troncs non équarris ni écorcés). Aussi était-il fréquent que les arbres soient débités en planches sur place. Ce travail exigeait soit le creusement d'une fosse, soit la construction d'un échafaudage pour permettre à deux ouvriers manipulant une énorme scie de se placer à deux niveaux différents, de manière à attaquer le bois plus efficacement, en oblique. Il était très fatigant et exigeait énormément de résistance physique.

Jusqu'au XIXe siècle, l'extraction et le transport du charbon de mine présentait trop de difficulté pour subvenir à tous les besoins en combustible à haut pouvoir énergétique et pour être rentables à grande échelle. En accroissant considérablement le pouvoir calorifique du bois, la fabrication de charbon de bois était donc une activité indispensable, effectuée dans des clairières pour réduire au minimum la manipulation de la matière première et le risque d'incendie. Le bois provenait d'arbres ayant perdu toute valeur économique; il était chauffé à l'intérieur de meules de terre de manière à ce que, faute d'oxygène, il se carbonise au lieu de brûler.

Contrairement à l'idée qu'on s'en fait volontiers aujourd'hui, parce que notre vie trépidante nous fait aspirer au calme d'une nature plus ou moins vierge, depuis longtemps mythique, la forêt de Soignes n'était donc nullement déserte : elle résonnait de cris et de bruits de haches, de scies, sans parler des bêlements et meuglements des bestiaux qui y paissaient pendant plusieurs mois par an, et des clochettes qu'ils devaient porter pour être aisément repérables à distance par les gardes forestiers !

\*

De tous les métiers traditionnels spécifiques de notre région, seule la papeterie n'avait pas de rapport avec la forêt toute proche. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, le bois ne servait pas à la fabrication du papier, qui était fait d'une pâte de chiffons qu'on laissait macérer pendant des semaines dans des bacs pleins d'une eau agitée en permanence par les martinets qu'actionnait un arbre à cames, lui-même entraîné par la roue à aubes d'un moulin. Les papeteries artisanales se trouvaient donc près des cours d'eau. Dans la banlieue bruxelloise, on



l'usine de Rhode, le 3 octobre 1921, ont heureusement été conservées. A cette date, les autres moulins à papier de la région avaient déjà disparu, victimes de la concurrence des grandes entreprises. La fabrique de Meurs s'était d'ailleurs elle-même mécanisée depuis le milieu du XIXe siècle, et le papier à la main ne représentait plus pour elle qu'une production tout à fait accessoire (7).

\*

Le XIXe et le début du XXe siècle marquent donc, à Rhode comme ailleurs, le déclin d'activités jusque là essentielles. Après bien des péripéties, la papeterie de Meurs est devenue la S.A. Novarode, qui ne fabrique plus de papier, mais qui le transforme, notamment pour obtenir du papier couché appelé Kromekote, une spécialité. Les marchands de bois n'ont pas disparu, mais les survivants ne tiennent plus le haut du pavé dans la société locale. Les margotins sont devenus inutiles à l'âge du chauffage central et du convecteur à gaz. Les bûcherons viennent en voiture abattre les arbres à la tronçonneuse. Les scieurs de long ont disparu depuis que les grumes sont amenées aux scieries mécaniques, combien plus rentables ! Au moment où elle supplantait le charbon de bois, la houille était elle-même concurrencée par les produits pétroliers et l'électricité. Et les balais ont cédé la place aux aspirateurs. L'efflorescence d'ateliers fabriquant des meubles à Rhode et à Alseberg, dès la fin du XIXe siècle, s'est elle-même tarie, et rares sont ceux qui ont pu survivre (jusqu'à quand ?) devant celui d'entre eux qui a réussi à prendre le plus d'extension : la firme Vastiau-Godeau.

C'est donc tout un monde qui a basculé. Les partisans de la bouteille à moitié vide s'en plaindront, ceux de la bouteille à moitié pleine s'en réjouiront ! Mais la vie d'une région, la nôtre, en a été bouleversée en l'espace de deux à trois générations, et cela explique une bonne partie de ses problèmes actuels.

Michel MAZIERS

- (1) Une bonne partie du contenu de cet article sera développée dans une brochure que prépare actuellement notre cercle RODA et qui retracera les grandes étapes de l'histoire rhodienne en relation avec la forêt. Les techniques des vieux métiers y seront notamment plus détaillées.
- (2) M. MAZIERS, A propos de la station néolithique de Rhode Saint-Genèse, dans Ucclensia, n° 111, mai 1986, pp. 12-15.
- (3) Un premier point a été fait par H. THOEN, Vestiges de sidérurgie antique en forêt de Soignes, dans Traces de l'homme en Soignes, t. II, Auderghem, Conseil de Trois-Fontaines, 1983, pp. 18-21.
- (4) CH. ARLEQUIN (Charles CARPENTIER), Folklore de l'Espinette. Les géants et le corso fleuri, dans Ucclensia, n° 79, janvier 1980, pp. 14-16.
- (5) C. THEYS, Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode, Rode, 1960, pp. 286-297.
- (6) Les derniers fagotiers ont été photographiés en 1962 par M. P. VANENDE.
- (7) Sitôt que nous disposerons d'éléments significatifs pour le XIXe siècle (grâce à des lecteurs d'Ucclensia ?), nous publierons une brochure sur les anciennes papeteries de Rhode.

Het dagelijks leven onder het Frans bewind (XIII, vervolg)

Jongens van bij ons in de Franse legers

COOSEMANS Guillaume : geboren te Ukkel op 8 april 1794 als zoon van Philippe (knecht) en van . . . . . DE BECKER.

Guillaume is conscrit van het jaar 1814 en knecht te Ukkel. Gestalte : 1,64 m. Geschikt tot de dienst. Zijn nummer bij de lotentrekking : 79. Fusilier bij het 28ste Linie regiment, 5de bat., 2de Cie. Stamboeknummer : 11 375.

Overleed op 27 september 1813 in het hospitaal "des pontons" te Dresden, ten gevolge van zijn verwondingen.

(Reg. 260 - Extraits mortuaires, doss. 17).

MICHIELS Corneil : geboren te Rode op 19 november 1786 als zoon van Jean en van Catherine DENAYER.

Bezembinder te Rode. Conscrit van het jaar 1806. Zijn nummer bij de lotentrekking : 150. Geschikt voor de dienst.

Persoonsbeschrijving : gestalte : 1,58 m. Zwart haar, grijze ogen, laag voorhoofd, dikke neus, middelmatige mond, ronde kin, gevuld aangezicht, bruine gelaatskleur.

Op 24 oktober 1809 vertrok hij voor het 4de Lichte Infanterie regiment waar hij op 3 november 1809 aankwam. Aangewezen vaandervluchtige onder het nummer 416. Hij deserteerde inderdaad op 26 november 1809 en werd daarvoor op 15 december 1809 bij verstek veroordeeld tot 3 jaar dwangarbeid en fr. 1 500 boete. Hij werd aangehouden door de gendarmerie en op 26 februari 1810 teruggezonden naar het 4de Linie regiment.

Waarschijnlijk overleden op 28 oktober 1810, maar dit is niet 100 % zeker. De inlichtingen waarover wij hieromtrent beschikken maken gewag van een zekere Corn. MICHIELS wonende te Ukkel (en niet te Sint-Genesius-Rode) en deel uitmakende van het 4de Linie regiment.

(Reg. 140, 142, 143, 148, 271, 272, 283).

CNOPS Jean-Baptiste : geboren te Linkebeek op 4 december 1788 als zoon van Jean Gerard en Petronille Catherine BERCKMANS.

Jean-Baptiste was conscrit van het jaar 1808 en hoefsmid wonende te Linkebeek.

Persoonsbeschrijving : gestalte : 1,65 m. Kastanje bruine haren en wenkbrauwen, blauwe ogen, rond voorhoofd, gewone neus, grote mond, ronde kin, gevuld aangezicht, bruine gelaatskleur. Zijn nummer bij de lotentrekking : 136. Geschikt tot de legerdienst.

Op 2 juli 1807 vertrok hij voor het 32ste Linie regiment te Parijs waar hij op 13 juli aankwam. Hij was bestemd voor de "dépôt". Op 14 mei 1809 werd hij overgevoerd van het 32ste naar het 57ste Linie regiment. Op 5 juli 1809 werd hij opgenomen in een hospitaal wegens opgelopen verwondingen. Op 26 mei 1810 werd hij geschrapt ("rayé des contrôles") en zijn broer Augustin werd op het einde van de "dépôt" geplaatst. Was Jean-Baptiste toen overleden of was hij verminkt en teruggezonden naar huis ? Dit hebben wij niet kunnen nagaan.

(Reg. 167, 179).

Raymond VAN NEROM